

ETHIQUE et RESPONSABILITE

I- Le non-cumul des mandats doit devenir la règle.

L'Assemblée de Corse est destinée selon nous à devenir le lieu où seront à plus ou moins brève échéance élaborés et votés des textes ayant force de loi sur le territoire insulaire. Il est dès lors particulièrement important que celles et ceux qui siègent dans cette instance n'aient d'autre préoccupation que celle de servir l'intérêt général fusse parfois au détriment de la collectivité dont ils détiennent un mandat local.

Etes-vous prêt à prendre l'engagement qu'aucun des membres de votre liste ne pourra détenir un autre mandat que celui de conseiller territorial ?

Le problème du non cumul des mandats est bien plus complexe qu'il en a l'air, d'ailleurs vous faites vous-même référence à la notion de service de l'intérêt général. En la matière il faut être humble et ne pas être manichéen. Il n'y a pas qu'une seule façon de servir l'intérêt général. Certains élus qui n'ont qu'un seul mandat, sont parfois moins efficaces et moins dévoués que ceux qui en ont deux. Je suis personnellement contre le cumul des mandats, c'est une question d'éthique. J'inciterai mes colistiers à avoir une réflexion sur le sujet mais je ne saurais leur imposer une décision qu'ils doivent prendre en leur âme et conscience.

En tout cas je ne pense pas que la réconciliation des citoyens avec la politique passe exclusivement par le cumul ou non des mandats. Ce que veulent les citoyens ce sont des élus qui savent prendre les bonnes décisions, qui préparent leur avenir et qui les protègent si besoin est. Nous avons certes besoin d'une classe politique honnête mais ce n'est pas suffisant pour en faire une « bonne » classe politique. Il faut des élus en phase avec la société, disponibles, compétents, volontaires, dynamiques, informés. Avec la multiplication des compétences des collectivités locales, être élu

prend de plus en plus de temps et demande de plus en plus de connaissances. Il devient compliqué de mener de front sa carrière professionnelle ou de gérer son entreprise tout en s'impliquant dans son rôle d' élu. C'est une des raisons pour lesquelles notre classe politique peine à se renouveler.

Il est nécessaire à terme de définir un statut de l' élu pour qu'il puisse être actif pleinement pendant son mandat mais cette question sera tranchée nationalement.

II- La politique ne doit plus être un métier.

Pour beaucoup trop d'élus, la politique est devenue un métier, dont ils tirent trop souvent une part importante de leurs revenus.

C'est une situation malsaine, qui favorise à force la pratique du clientélisme, fait le lit de la corruption, et bloque l'accès aux mandats publics et la conduite des affaires publiques pour celles et ceux qui, dans la société civile, sont au cœur des problématiques que leurs élus doivent traiter.

Etes-vous prêt à prendre l'engagement, ainsi que chacun des membres de votre liste, qu'aucun d'entre vous ne briguera et n'effectuera plus de deux mandats territoriaux consécutifs ?

Effectivement la politique n'est pas un métier. Je suis contre la professionnalisation de la politique. Mais on ne peut pas occulter le fait que depuis les lois de décentralisations, le rôle de l' élu local a considérablement évolué. Le temps de son mandat l' élu doit avoir les moyens de se former, d'exercer sa mission dans les meilleures conditions matérielles et dans la sérénité. C'est-à-dire qu'il doit être dégagé de toute pression ; des pressions qui viendrait de l'extérieur et que vous dénoncez, mais aussi des inquiétudes sur le fait de savoir s'il retrouvera son emploi à l'issue de son mandat. Il faut donc veiller à ce que des principes qui partent d'un bon sentiment, ne finissent pas à termes par générer de nouveaux problèmes.

C'est pourquoi tout en réduisant le nombre d'élus en France, tout en limitant le nombre de mandats, il faut créer un véritable statut de l' élu pour mieux le rémunérer, mieux le protéger mieux le former et donc pour plus de démocratie.

En ce qui concerne les prochaines élections territoriales, je suis pour la limitation dans le temps à l'exercice de deux mandats consécutifs à une même fonctions. C'est une discussion que nous avons eu mes colistiers et moi-même. Ils se sont clairement positionnés en faveur de la limitation à deux mandats consécutifs à une même fonction.

III- Si la majorité doit gouverner, l'opposition doit avoir les moyens de s'opposer.

La démocratie a besoin de ses deux jambes pour avancer : une majorité qui gouverne et une opposition qui s'oppose. L'exécutif issu de la majorité dispose de l'expertise de l'administration pour élaborer les dossiers qu'il soumet au vote de l'assemblée territoriale.

L'opposition, par définition, ne participe pas à l'élaboration des textes qu'elle est appelée à voter, et ne dispose ni du temps ni de l'expertise qui lui permettraient, pour les textes les plus complexes, de se forger une opinion.

Etes-vous prêt, si vous êtes en situation de constituer l'exécutif de la CTC, à faire voter un crédit pour que votre opposition puisse choisir librement, et rémunérer, les experts indépendants qui lui permettront d'éclairer son vote ?

J'en prends l'engagement. Il faut en effet donner un statut à l'opposition en lui donnant les moyens financiers et humains de remplir son rôle pour en faire un véritable contre-pouvoir. Et ce d'autant plus qu'il n'y a pas de démocratie sans opposition. J'irai même au-delà en renforçant les moyens de l'Assemblée à l'instar de l'Assemblée Nationale ou du Sénat pour en faire une véritable assemblée délibérante.

IV- L'emploi public ne doit plus être un échange de services.

L'emploi public, même s'il devient plus rare compte tenu de la crise des finances publiques, reste une monnaie d'échange pour un certain nombre de responsables publics.

Outre qu'il s'agit là d'une pratique qui n'est rien d'autre que de la corruption, les excès que l'on peut constater obèrent, pour longtemps, les budgets de fonctionnement de la CTC et freinent d'autant plus les budgets d'investissement, seuls porteurs d'avenir.

Etes-vous prêt, dès la prochaine mandature, à demander que soit effectué un audit des procédures de recrutement, et d'une manière générale les pratiques de gestion des ressources humaines de la CTC et des offices et agences qui en dépendent ? Etes-vous disposé, si votre groupe est appelé à participer à l'exécutif, à confier à une instance indépendante incontestable le soin d'opérer les recrutements à la CTC ainsi que dans les offices et les agences?

Nous favoriserons l'investissement et nous diminuerons les frais de fonctionnement, ce qui suppose une gestion rigoureuse des effectifs.

En raison de ses compétences et de son importance, la Collectivité territoriale de Corse a plus besoin de concepteurs actifs de politiques publiques, forces de propositions, aides à la décision, donc de cadres, que de simples exécutants.

La règle que nous appliquerons, sera la promotion interne et la formation continue des agents en poste. L'exception sera les nouveaux recrutements. Pour ces derniers nous nous en tiendrons au strict respect de la règle du concours avec tenue d'un jury, dans la transparence, c'est à dire la motivation et la publication des décisions.

Cette question est intimement liée à la politique de développement des moyens financiers des collectivités fondent d'année en année, je suis persuadée que l'emploi privé sera plus prisé dans les prochaines années car plus varié plus dynamique. Au niveau de la collectivité la fusion des collectivités va demander une gestion rigoureuse des emplois pour maîtriser la masse salariale il faudra plus que jamais former redéployer pour rendre le service au public efficace.

V- La transparence des décisions qui engagent l'argent des contribuables doit être la règle.

A tort ou à raison nos concitoyens n'ont plus confiance dans la manière dont leurs élus appréhendent la gestion de l'argent public. L'opacité des règles qui président à la décision de financer les investissements, ou les associations association d'intérêt public, entretiennent les soupçons de pratiques clientélistes et de favoritisme.

Etes-vous prêt à demander que soient renforcés les pouvoirs d'investigation de la cour territoriale des comptes et les sanctions qui pourraient être appliquées en cas de constat de manquements graves, ainsi que la mise en place d'une plateforme Open Data qui mettrait à la disposition de tous, l'ensemble des données concernant la gestion de la CTC et le train de vie de son administration et de ses élus?

Ce sont de très bonnes propositions que nous nous engageons à mettre en œuvre car elles sont de nature à rapprocher les citoyens de leurs élus.

VI- L'éthique doit être au cœur de l'engagement que l'on prend envers ses concitoyens.

La crise qui frappe notre Île, la misère qui gagne les villes comme les campagnes, exigent des élus la plus grande rigueur de comportement. C'est sans doute une contrainte, mais c'est aussi le prix à payer pour que nos concitoyens reprennent confiance dans la politique et dans ceux qui sollicitent leur confiance.

Etes-vous prêt à demander à chacun de vos colistiers d'attester qu'ils n'ont jamais été condamnés pour faits de corruption, de prise illégale d'intérêts ou de détournement de fonds publics ? Etes-vous prêt à exiger la démission de ceux ou celles d'entre vos colistiers qui se verraient impliqués dans une affaire relevant de l'un de ces délits ?

Nous sommes une petite communauté où les actions comme celles que vous dénoncez, sont forcément connues de tous. Pour solliciter les suffrages, il faut être irréprochable. Aucune entorse n'est acceptable.

VII- La question migratoire est au cœur du débat politique : elle doit être débattue sereinement à l'assemblée de Corse.

La Corse, faiblement peuplée et attractive, se trouve au cœur d'une zone où la pression migratoire est forte, qu'elle vienne des pays du nord ou des pays du sud. La crise économique, le contexte français, européen et international troublent et inquiètent la population qui, à tort ou à raison est saisie par un sentiment de dépossession. Ne pas s'en inquiéter revient à fermer les yeux sur les dérives xénophobes les plus graves et les solutions populistes les plus inquiétantes qui en sont le corolaire.

Etes-vous prêt, si vous êtes lors de la prochaine mandature en situation de pouvoir, à organiser une session extraordinaire sur la situation de notre Île à cet égard, et à esquisser les contours d'une politique qui permette de sensibiliser les instances françaises et européennes à cette question, afin d'obtenir pour les autorités insulaires les moyens de peser en la matière dans le sens des intérêts du peuple corse et de ceux qu'il accueille en son sein.

L'Assemblée de Corse a la possibilité de s'emparer de tous les sujets qui intéressent notre société. C'est effectivement une question qui pourra être débattue à l'Assemblée. La société corse doit conserver sa tradition d'accueil et d'intégration. Mais au-delà de la question migratoire, il faudra aussi débattre de la place de la Corse en Méditerranée qui est, je vous le rappelle, la frontière sud de l'Union européenne. Comme disait François Mitterrand "pour pouvoir accueillir les autres il faut être soit même", aussi est-il nécessaire de travailler sur notre identité et notre culture.

VIII- Le banditisme et l'affairisme qui lui est consubstantiel constituent un danger mortel pour la Corse : ils doivent être éradiqués.

Le banditisme se développe dans notre Île de manière inquiétante : pas une seule de nos micro- régions n'échappe à son emprise, et trop souvent force est

de constater dans une partie de la classe politique et certains milieux d'affaires une complaisance préoccupante à son égard.

Etes-vous prêt à lutter sans faiblesse pour en réduire l'influence, veiller à que ne puissent accéder aux marchés publics les entreprises ou il serait impliqué, et refuser les accords avec ceux qui, dans la classe politique ne prendraient pas clairement de distance ?

Eradiquer le banditisme relève de la compétence de l'Etat. Je ne doute pas qu'il en ait la volonté. A notre niveau de collectivité locale, nous ne pouvons que veiller à la stricte application de la loi notamment pour l'attribution des marchés publics. Il ne vous aura pas échappé qu'un des points forts de notre engagement est l'éthique et la transparence dans la gouvernance. Nous voulons redorer l'image du politique aux yeux de nos concitoyens. C'est aussi en leur redonnant la parole dans une démocratie renouvelée que l'on pourra empêcher les tentations de dérives. Car le dernier mot revient toujours au peuple.